

COMPTE-RENDU

GTP#4 : Mobilité douce

Mardi 04.11.2025

Administration communale de Léglise



Participants (30)

(Présences en annexe 1 | 28 CLDR | 2 extérieurs)

Dont pour les représentants communaux : Patrick Lapraille (échevin DR, président de la CLDR), Stéphane Gustin (Echevin), Valérie Barchon (Conseillère) & Vincent Fourny (Conseiller)

Invités (6)

Commune de Léglise

Delphine Garain (employée communale Mobilité), Laurie Buchet (employée à l'Office du Tourisme) & Orphise Perleau (employé communale Urbanisme)

Bureau Impact

Anaïs Lotten, Chargée de projets PCDR | auteur de programme

Fondation Rurale de Wallonie

Alisée LEQUEUX & Clémentine DESCAMPS, Agents de développement

Ordre du jour

Introduction par Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement rural et Président de la CLDR qui accueille les membres de la Commission Locale de Développement Rural. Suite au mot d'accueil du président, la FRW présente l'ordre du jour :

1. Introduction

- * Elaboration d'un PCDR
- * Objectifs des GT Projets

2. Mobilité douce

- * Présentation du travail réalisé avec Tous à pied
- * Présentation du réseau de points nœuds à Léglise
- * Travail en sous-groupes
 - TEMPS 1** : cohérence du réseau
 - TEMPS 2** : liaisons problématiques
- * Echanges en plénière

Présentation des suites et du calendrier de fin d'année

Conclusion par la Commune

INTRODUCTION

Elaboration d'un PCDR

Etant donné que ce groupe de travail est ouvert aux membres de la Commission Communale d'Aménagement du Territoire et de Mobilité (CCATM), une brève mise en contexte est donnée aux participants sur l'élaboration d'un PCDR.

- Un Programme Communal de Développement Rural (PCDR) est un document stratégique qui reprend des objectifs et des projets à mettre en œuvre dans le but **d'améliorer le cadre de vie des habitants en valorisant les ressources locales**.
- C'est une démarche communale cadrée par un décret de la Région wallonne, qui repose sur la participation continue des citoyens. Elle consiste à mener une réflexion globale, sur l'ensemble du territoire communal et sur tous les domaines de la vie. Ce pourquoi, toute une série de consultations sont organisées pour vérifier et recenser les besoins de la population (entretien de personnes-ressources, consultations dans les écoles et les villages, visites de terrain, atelier participatif, consultation numérique, ...)
- Deux types de projets y sont repris :
 1. **Les projets matériels** : à plus haut budget – rénovation de maisons de village, aménagement d'espaces publics, création de voies lentes, ...
 2. **Les projets immatériels** : à investissement humain plus conséquent – mise en place d'un observatoire du paysage, d'un budget participatif, ...

Une opération de développement rural se déroule **en deux temps** :

1. **L'élaboration** du PCDR qui dure en moyenne deux à trois ans. Cette phase est pilotée par la Commission Locale de Développement Rural (CLDR), composée d'élus et de citoyens, et est soutenue par différents acteurs (FRW, Bureau Impact, ...)
2. **La mise en œuvre** des projets pendant 10 ans maximum une fois que le PCDR est approuvé par le Gouvernement wallon, donnant accès, sous certaines conditions et pour certains types de projets, à des subsides importants.

Les groupes de travail « projets »

Sur base des réflexions et propositions citoyennes, la CLDR a effectué une première répartition en lots et en catégories (matériels / immatériels) de 37 projets potentiels.

- Il s'agit maintenant d'approfondir les projets prioritaires lors de 4 séances de travail spécifiques, dites GT « projets », organisées par thématiques.

Objectifs des GT « projets »

- * Informer la population sur les projets du PCDR, sur des thématiques spécifiques
 - * Analyser les projets prioritaires grâce à des visites de terrain et/ou un travail sur cartes
 - * Vérifier et préciser les besoins des utilisateurs
 - * Développer et faire évoluer les projets (*orientations, aménagements, localisation, ...*)
- L'objectif final est de récolter le maximum d'informations afin de **permettre à l'Auteur de construire les futures fiches-projets du PCDR**.

Participants

- Les GT « projets » seront parfois ouverts au public ou à d'autres commissions afin de mieux cerner les besoins des utilisateurs.
- Plusieurs experts locaux (Police, OT, Echevins, personnel communal, ...) sont invités pour présenter des éléments thématiques (esquisses, états des lieux, inventaires, ...) afin que les participants puissent disposer de toutes les connaissances nécessaires à l'approfondissement des projets.

MOBILITÉ DOUCE

Présentation de la thématique

Afin que tous les participants puissent s'approprier la thématique et l'historique des demandes, les agents de développement de la FRW exposent les éléments de diagnostic. Lors des consultations citoyennes, les habitants ont partagé leur souhait de pouvoir se promener, à pied ou à vélo en toute sécurité sur la commune. Le développement de la mobilité douce est effectivement un enjeu pour Léglise, commune très étendue, où la possibilité d'un réseau cyclable en site propre complet est difficile. Cette problématique se complexifie d'autant plus qu'elle est traversée par différents types de voiries (communales, régionales, E411, ...)

La Commune est particulièrement active sur le sujet, on peut citer notamment : le travail déjà effectué avec l'asbl Tous à pied et l'Office du Tourisme sur les points nœuds pédestres (état des lieux, identification de tronçons, balisage, réouverture de sentier, parrainage, ...), le travail de la Province de Luxembourg sur les points nœuds cyclo et le développement futur d'un nouveau Programme Communal de Mobilité (PCM) prévu à horizon 2028.

Cependant, pour certains tronçons ou dans certains villages, le piéton et/ou le cycliste n'est pas suffisamment protégé. Pour ce faire, plusieurs idées ont été proposées afin d'aménager des liaisons cyclo-piétonnes sécurisées, compléter le réseau existant et sensibiliser la population au partage des routes.

Fiches-projets concernées

Dans la poursuite du développement du réseau de voies lentes communale et le lancement d'un futur Plan Communal de Mobilité, la CLDR a décidé d'inscrire la fiche-projet **25**.

Création de Voies lentes inter-villages en priorité 1 (0 – 3 ans) du PCDR :



Création de voies lentes

Lien avec PCM

Lien avec la stratégie :

3. Gérer le développement territorial en préservant l'environnement et le cadre de vie

3.2 en travaillant sur une mobilité la plus sécurisante et optimale, tant au niveau de la mobilité douce que routière

Origine du projet : IC, CCATM, PC, Ancien PCDR, Ecoles, PR

Votes plateforme : 24 Likes



Description du projet :

Le projet consiste ainsi à poursuivre le développement du réseau de voies lentes accessible à tous (vélos, piétons, chevaux...) en s'appuyant sur plusieurs outils (travail de Tous à pieds, points nœuds cyclo de la Province, audit cyclable de 2024, futur PCM). Pour ce faire, deux axes sont à travailler :

- ⇒ Développement des liaisons piétonnes inter villages sécurisées (Habarü->Mellier, Les Fossés-> Assenois, Wittimont-> Centre sportif de Léglise, Behême->Antier, Bambois-> Ebly ...) par la mise en place de diverses actions ou aménagements (rues cyclables, pédibus, trottoirs, réouverture d'ancien chemins, ...)
- ⇒ Aménagement de tronçons manquants :
 - Witry-Traimont : accessible mais boucle par Volaiville
 - Léglise-Nivelet : intervenir avec marquage au sol
 - Gennevaux-Traimont : chemin existant avec fort dénivelé et très abimé (dangereux)
 - Ebly-Bambois : problème de sécurité (carrefour, vitesse) mais route régionale

Intervenants

Afin que les participants disposent des informations nécessaires que pour organiser leur réflexion lors des exercices pratiques, Stéphane Gustin, Echevin en charge de la Mobilité douce, Delphine Garain employée communale en charge de la mobilité et Laurie Buchet, employée à l'Office du Tourisme présentent :

- * le travail réalisé avec Tous à pied
- * le réseau de points nœuds à Léglise

Réseau de mobilité douce

Voir présentation en annexe 2

Stéphane Gustin, échevin en charge de la mobilité douce, introduit la présentation et rappelle le travail important déjà mené par la Commune de Léglise sur le sujet, en partenariat avec les acteurs de terrains (Tous à pied, l'Office du tourisme, le service mobilité, la Province de Luxembourg, ...)

Déjà avant le COVID, les questions du statut de certains chemins (privés ou publics) étaient récurrentes de la part de promeneurs et organisateurs d'évènements. Bien souvent il est difficile d'y répondre car la situation de droit (Atlas des chemins vicinaux de 1841, cadastre, servitudes) ne correspond pas, ou plus, à la situation de fait (usages actuels).

Pour tenter d'actualiser ces données et développer le réseau de mobilité douce communal, un travail a été initié avec l'asbl Tous à pied avec 3 objectifs :

1. Réalisation d'un cadastre cartographique : statut et usages
2. Communication envers les usagers
3. Création d'un cheminement piétons sur la commune de Léglise

Delphine Garain, employée communale au service mobilité, poursuit la présentation en exposant les différents volets et phases de travail entrepris pour y parvenir.

Volet 1 | Les inventaires

Phase 1 : inventaire de droit

Dans un premier temps, Tous à pied a compilé sur une carte l'ensemble des voiries reprises sur OSM sur le territoire avec les données de l'Atlas et des voiries vicinales (1841), les annexes de l'Atlas, le plan cadastral, ...

Phase 2 : inventaire sur le terrain

Ensuite, un inventaire sur le terrain a été réalisé sur le terrain grâce à des bénévoles qui se sont partagés 104 cadrages pour inventorier les 720 kms afin de :

- * Vérifier l'accessibilité générale des tronçons (type de revêtement, largeur, possibilité d'accès)
- * Indiquer s'il y a des particularités présentes sur les tronçons (intérêt paysager, patrimonial, barrière, ...)

Puis un croisement entre l'inventaire de droit et l'inventaire de terrain a été réalisé afin de classer les différents chemins :

- * **Praticable et public / non public**
- * **Impraticable mais public / non public**
- * **Non trouvé sur le terrain mais public / non public**

→ Il en ressort que 75% des chemins privés ou publics sont accessibles.

Volet 2 | Les concertations

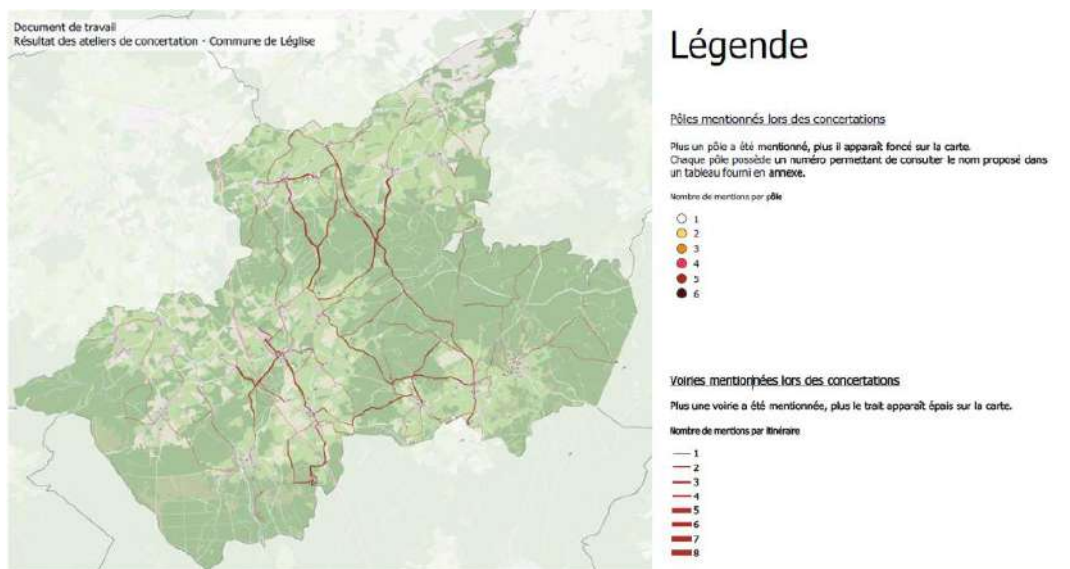
Phase 1 : Concertations avec les agents DNF

Rencontre avec le PNHSFA et les agents DNF pour identifier les zones de quiétude à préserver et identifier les chemins ne devant pas être accessibles au public (chemins de débardage, les coupe-feux, ...)

Phase 2 : concertation citoyenne

4 ateliers avec travail sur zones ont été organisés afin de définir les pôles principaux et les itinéraires lors d'un travail en sous-groupes.

- Au plus les liaisons ont été citées, au plus elles sont foncées. Cela a permis de voir apparaître un premier réseau de cheminement.
- Une analyse pour garder les connexions principales a été réalisée afin d'aboutir à un réseau communal de cheminements piétons (complet et à court terme).



Volet 3 | concrétisation

Laurie Buchet, de l'Office du Tourisme présente ensuite, les concrétisations sur le terrain. Après avoir identifié ce qui était facilement réalisable, le volet mobilité a été repris au niveau du tourisme afin de relier le cheminement lent avec les chemins balisés déjà en place pour développer le réseau à deux niveaux :

1. Analyses et réhabilitations ponctuelles (exemple à Les Fossés : arrière de la Garde de Dieu ou à Wittimont : caillebotis au Bois Brûlé / La Misbour est à Léglise mais elle est liaisonnée par Martelange et Fauvillers mais pas à partir de Léglise).
2. Amélioration du réseau Tarpan (19 balades balisées + le sentier de l'épeautre à Assenois + balade des 4 saisons à Les Fossés + sentier des papillons au Bois Brûlé – en tout 180kms de sentiers balisés en un seul sens).

Dans ce cadre, un calendrier a été mis en place. La première étape a été d'actualiser l'ensemble des données sur Openstreet Map et de constituer par la suite un réseau solide de parrains du réseau Tarpan.

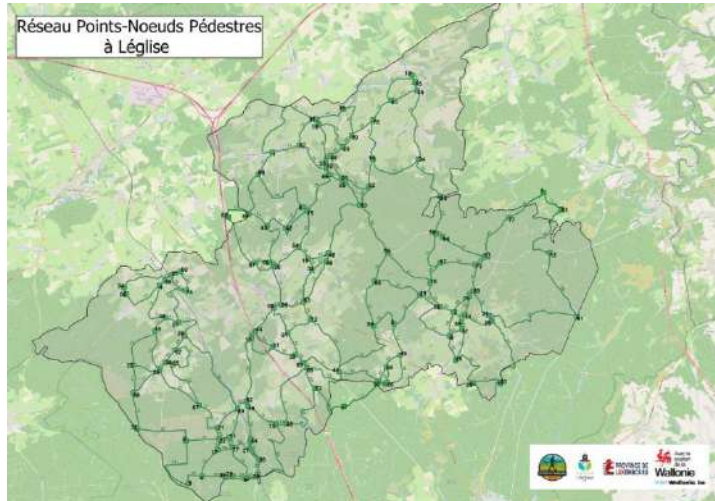
Ensuite, le projet de réseau a été présenté au Commissariat au tourisme (aujourd'hui Wallonie tourisme). La Commune ayant un réseau de 180km², le CGT a suggéré de retravailler ce réseau en un réseau de point nœuds pédestres (PNP) communal.

Suite aux suggestions du CGT, le réseau a été adapté et le maillage a évolué vers un réseau Points-Nœuds Pédestre (PNP). Différentes rencontres (DNF, Sentiers Sombreffois, ...) et un travail avec 40 bénévoles ont été organisés afin d'aboutir au dépôt de dossier de reconnaissance auprès de Wallonie tourisme (3^e réseau wallon PN03).

→ La **prochaine étape** est la demande de subvention pour le baliser dans les deux sens et développer l'équipement du réseau.

Ce réseau, innovant en Province de Luxembourg, présente de nombreux avantages. Il est constitué de :

- * 124 points nœuds = intersections à un carrefour majeur (exemples : 58 à L'église à 99 (place du marché), balade des Vieux Prés : 58, 81, 99, ...)
- * 184 jonctions
- * 225 kms balisés dans les deux sens (actuellement 180kms en sens unique).



À noter !

- De la même manière, le développement des points nœuds cyclo par la Province Luxembourg est un autre exemple de projet de mobilité locale qui s'est développé autour du volet touristique. Ce projet de création de points nœuds cyclo a été enclenché par la Province en 2015 et mis en œuvre en 2023, afin d'aboutir à un réseau cohérent à l'échelle provinciale. À l'époque, un appel à la CLDR et au groupement cyclo avait été fait pour identifier les petites routes de village sur lesquelles se raccorder au réseau principal. *Exemple : Vaux-les-Chênes n'est pas dessus, mais petite route à prendre pour rejoindre le réseau.*
- L'objectif étant que chaque village puisse se connecter au réseau, avec le souhait de développer un réseau de tourisme cohérent et sécurisé. Notion de plaisir à côté de l'aspect utilitaire.
- Les cartes des points nœuds sur le territoire élargi sont disponibles à l'OT (« Randos à la carte » des points nœuds, avec l'idée de partir en randonnée en itinérance et de découvrir de jolis coins).

Questions | réponses

Dans les cartes présentées, tous les chemins communaux sont-ils repris ?

→ *Non, les cartes présentées mettent en avant des chemins conseillés au niveau touristique, mais il y a bien plus de chemins communaux accessibles (exemple : pont des brebis). Ceux-ci n'ont pas été balisés car on ne peut pas tout faire : choisir c'est renoncé, il a fallu choisir certains itinéraires.*

Peut-on déplacer les panneaux (limites d'agglomération) à l'extérieur des villages en cas de nouvelles constructions ?

→ *Il faut des maisons des deux côtés pour redélimiter les limites d'agglomération (exemple de Gennevaux) : visite à organiser pour étudier le cas.*

CONSULTATION

Méthodologie

Travail en sous-groupes

En cohérence avec le travail par zone effectué dans le cadre des précédents inventaires, les participants sont répartis en 4 zones :

- * **Zone Ouest** : Les Fossés, Mellier, Assenois, Bernimont, Nivelet, Habaru, Chevaudos, Lavaux, Naleumont
- * **Zone Nord** : Chêne, Ebly, Vaux-les-Chêne, Maisoncelle, Bombois, Traimont, Volaiville, Winville, Witry
- * **Zone Centre** : Léglise, Wittimont, Gennevaux, Xaimont, Narcimont, Rancimont, Thibessart
- * **Zone Est** : Vlessart, Louftémont, Behême

Un animateur est présent à chaque table pour accompagner les participants et récolter les résultats des réflexions. Deux experts thématiques passent de table en table pour répondre aux questions et donner des informations plus précises quand cela est nécessaire.

Etape 1 : identification des tronçons manquants (10')

Il s'agit de vérifier la cohérence du réseau et d'identifier d'éventuelles liaisons manquantes (localisation, suggestions d'aménagements, ...)

Outils à disposition :

- Carte A0 avec les réseaux points nœuds pédestres et cyclo & formulaire par zone
- Formulaire à compléter

Etape 2 : approfondissement des localisations (20')

Chaque sous-groupe est invité à travailler sur un listing des points ou tronçons problématiques au niveau mobilité douce. Pour chaque point, une gommette verte avec un numéro correspondant à la ligne du listing concernée est collée sur carte. Avec l'aide d'animateurs, les participants sont invités à :

1. Identifier et localiser la problématique
2. Décrire la problématique (Pourquoi je ressens un sentiment d'insécurité à cet endroit ?)
3. Travail sur des pistes de solution et aménagements potentiels à réaliser (Marquage, sensibilisation, signalétique, ...)

Outils à disposition :

- Carte A0 avec les réseaux points nœuds pédestres et cyclo & formulaire par zone
- Grille d'analyse « Listing des points problématiques » à compléter qui comprend plusieurs colonnes (localisation, description de la problématique, aménagements potentiels)

Mise en commun

Un retour synthétique est organisé en plénière.

- Chaque animateur résume dans les grandes lignes ce qui a été discuté au sein de son sous-groupe.
- Quand un élément de réponse ou un complément d'informations peut être donné par les experts de la thématique, celui-ci est directement abordé en plénière.


Résultats

Ci-dessous, les résultats pour chaque zone (4).

Section Est

Vlessart, Louftémont, Behême

1. Pas de liaison manquante
2. Liaisons problématiques :

	Localisation (Village, tronçon, ..)	Description de la problématique	Pistes de solution ou aménagements potentiels
1	Behême	Le réseau points-nœuds vélo fait un contournement en forme de V au niveau du village de Behême. C'est très problématique et dangereux car oblige à passer sur la nationale. Cela signifie que le cycliste doit s'arrêter sur la nationale pour pouvoir tourner.	<ul style="list-style-type: none"> * Sécuriser cette portion de nationale et informer qu'il peut avoir des vélos à l'arrêt le temps de tourner. Si des modifications sont faites sur cette portion, l'idéal serait de continuer et de créer une piste cyclable ou des mesures de sécurité afin que les enfants puissent rejoindre l'école de Louftémont à vélo depuis Behême. Une autre solution serait de pouvoir passer par le centre de Behême (attention aux parcelles privées et au dénivelé).
2	Route entre Vlessart et l'école de Louftémont	Itinéraire à sécuriser (vitesse des automobilistes, ...)	<ul style="list-style-type: none"> * On ne peut pas empêcher les automobilistes de rouler mais est-ce qu'on mettre la route à 70km/h ? * Ou faire de la sensibilisation pour le partage de la route. * On pourrait aussi ajouter un passage piéton au niveau du carrefour Rue du Bepuche >> Chemin de la Forêt >> Rue du Terrage >> Rue de la Hulette
3	Route entre Louftémont et l'école de Louftémont.	<ul style="list-style-type: none"> * Aménagement réalisé dans le cadre du précédent PCDR. * Le problème est que le trottoir est au même niveau que la route. Des poteaux ont déjà été placés mais ne sont pas solides, cela incite fort l'automobiliste à rouler très proche du trottoir (cf. photo) 	<ul style="list-style-type: none"> * Relever le niveau du trottoir. * Mettre des poteaux plus solides qui inciteraient les automobilistes à plus se déporter vers le centre de la route plutôt que vers le trottoir. * Déplacer la chicane vers le centre sportif (vu les nouvelles constructions, il n'est plus à sa place). 

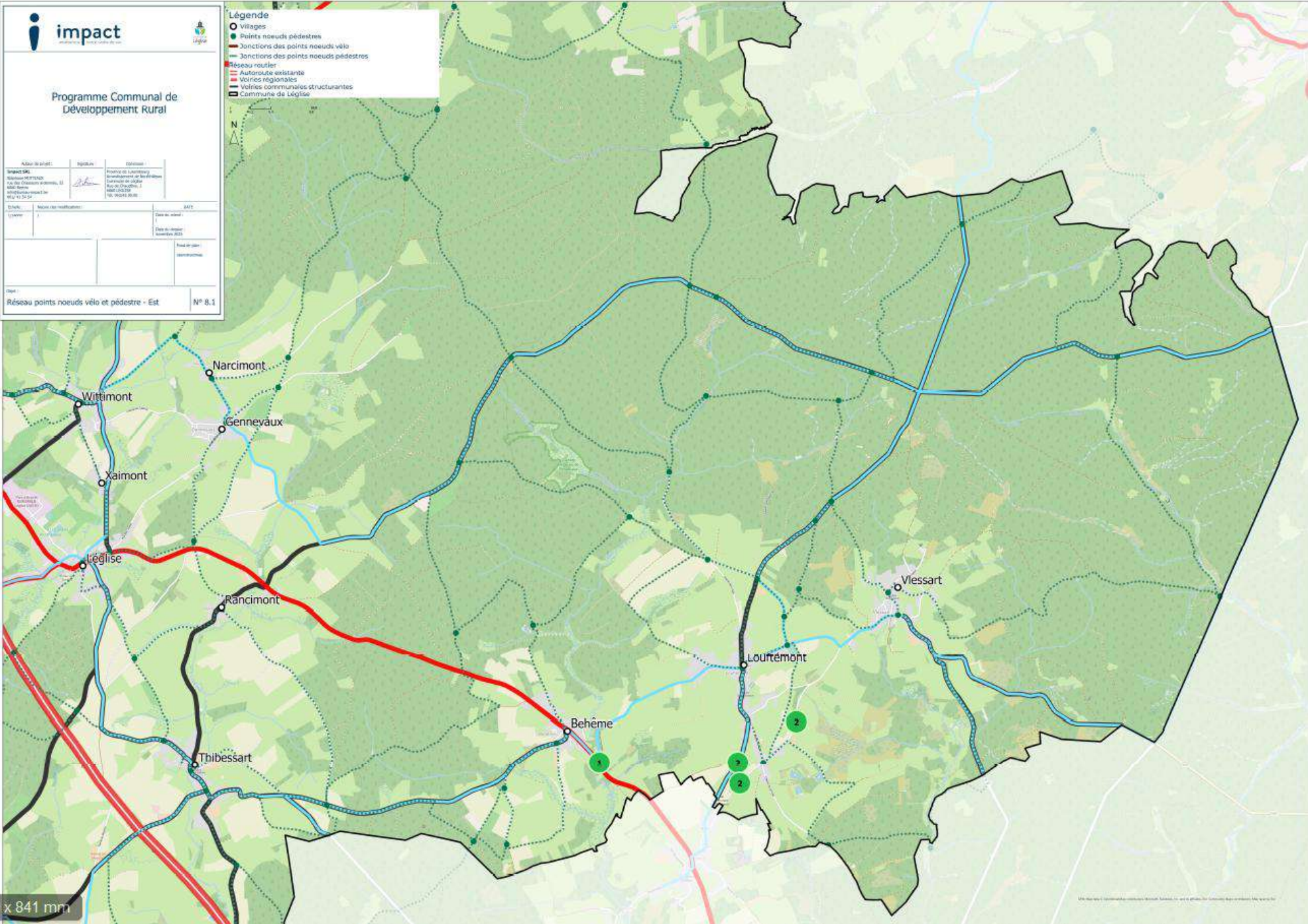
Programme Communal de Développement Rural

Autorité de projet :	Signataire :	Date de validité :
Impact 5000 100 Avenue de la République, 11 40000 Bailleul 03 25 25 25 25 www.impact5000.com		10/01/2025
Date de mise à jour : 10/01/2025		
Date de validité : 10/01/2025		
Date de mise à jour : 10/01/2025		
Date de validité : 10/01/2025		

Département : Nord
 Réseau points nœuds vélo et piétonnier - Est N° 8.1

Légende

- Villages
- Points nœuds piédestres
- Points nœuds vélos
- Jonctions des points nœuds vélos
- Jonctions des points nœuds piédestres
- Réseau routier
- Autoroute existante
- Voies régionales
- Voies communales structurantes
- Commune de Légise



Section Centre

Léglise, Wittimont, Geneveaux, Xaimont, Narcimont, Rancimont, Thibessart

1. Liaison(s) manquante(s) : tronçon entre Rancimont et Léglise >>> à ouvrir / aménager / dépolluer. Problème de niveau et de gestion des eaux à étudier.
2. Liaisons problématiques :

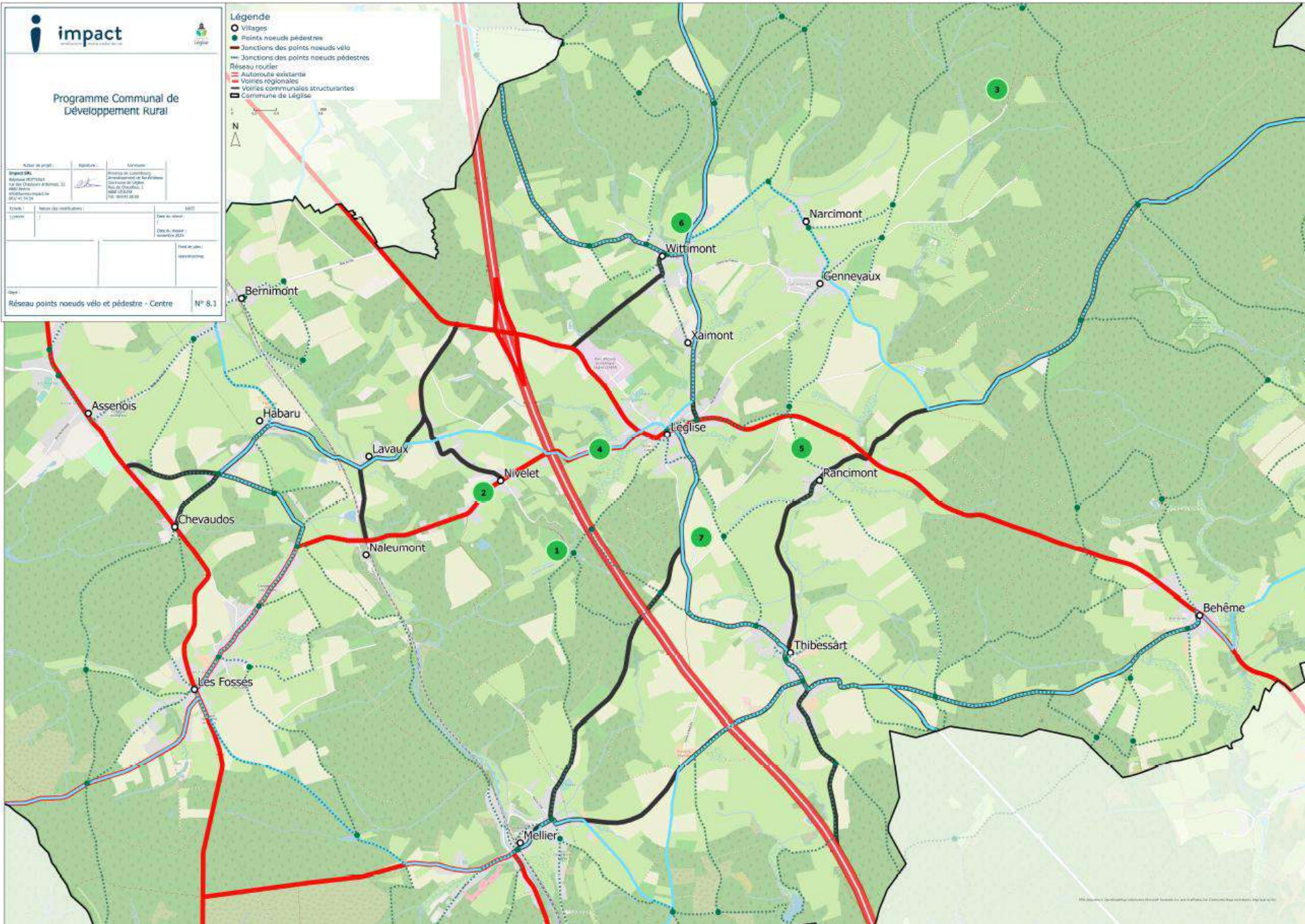
	Localisation (Village, tronçon, ..)	Description de la problématique	Pistes de solution ou aménagements potentiels
1	Passerelle Nivelet-Léglise « Chemin des écoliers »	<ul style="list-style-type: none"> * Mauvais état * Trop peu de passage * Ce n'est pas un point nœud pédestre, mais il constitue une alternative plus sécurisée que le point 4 	<ul style="list-style-type: none"> * Aménager ce tronçon pour qu'il soit plus praticable.
2	Tronçon Nivelet vers Pont des brebis	Tarmac au niveau du pont Il faut sécuriser au niveau de la voirie régionale car on arrive sur la grand route	<ul style="list-style-type: none"> * Créer un nouveau point nœud via le pont * Aménager des trottoirs / piste cyclable dédiée sur la nationale
3	Tronçon Bois de l'état vers Witry	<ul style="list-style-type: none"> * Tronçon de 2kms non carrossable * Utilisé par les forestiers 	<ul style="list-style-type: none"> * Aménagements à réaliser en concertation avec le DNF, afin de rendre le passage accessible à tous * Entretien régulier
4	Nivelet vers Léglise	Passage sur la nationale (danger - vitesse)	<ul style="list-style-type: none"> * Marquage au sol (mais est-ce vraiment efficace / durable ?) * Création d'une piste cyclable dédiée (en prenant en compte le problème des cailloux sur les bandes cyclables) – <i>Exemple de Rancimont, où la route a été rétrécie de 3 bandes à 2 bandes avec 1m de chaque côté.</i> * Alternative via le Chemin des écoliers (point 1) à aménager.
5	Tronçon entre Rancimont et Léglise	<ul style="list-style-type: none"> * Chemin à réouvrir / aménager, notamment par rapport à la gestion de l'eau * À noter : problème de pollution (chemin des poubelles) 	<ul style="list-style-type: none"> * Retravailler le dénivelé afin de ne pas avoir à gérer l'enlèvement des terres * Canaliser le chemin pour une meilleure gestion de l'eau ?
6	Wittimont, virage quand on vient de Narcimont	<ul style="list-style-type: none"> * Problème de visibilité et vitesse * Pas de ralentisseur * Voirie régionale 	<ul style="list-style-type: none"> * Placer un miroir * Aménager une piste dédiée comme entre Louftémont et Anlier avec poteaux amovibles
7	Léglise – Thibessart	<ul style="list-style-type: none"> * Voirie régionale * Problème de vitesse * Problème du soleil en contre-jour >>> on ne voit pas les piétons 	<ul style="list-style-type: none"> * Créer une commission pour le « bon sens » >>> sensibilisation / information du public * Distribution de lampes clignotantes pour régler le problème de lumière (soleil)

impact
 impact@lecluse.fr
 03 91 00 00 00

Programme Communal de Développement Rural

Autour de projet	Signature	Date
Impact 2014 14 rue Chopart d'Armau, 33 33000 Lecluse 03 91 00 00 00 03 91 51 51 34		
Mairie de Lecluse Département de la Dordogne Rue de l'Église, 1 33000 Lecluse 03 91 00 00 00		
Échelle	Nature des modifications	État
Carte		État de l'étude
		État de l'opération
		État de l'entretien
Objet		N°
Réseau points noeuds vélo et piétonne - Centre		N° 8.1

- Légende**
- Villages
 - Points noeuds piédestres
 - Junctions des points noeuds vélo
 - Junctions des points noeuds piédestres
 - Réseau routier
 - Autoroute existante
 - Voies régionales
 - Voies communales structurantes
 - Commune de Lecluse





Section Nord

Chêne, Ebly, Vaux-les-Chêne, Maisoncelle, Bombois, Traimont, Volaiville, Winville, Witry

1. Liaison(s) manquante(s) : une voie lente parallèle (en vert) à la route Bombois-Wittimont mais qui ne concerne pas la commune de Léglise. Tronçon entièrement localisé sur la commune de Neufchâteau.



2. Liaisons problématiques :

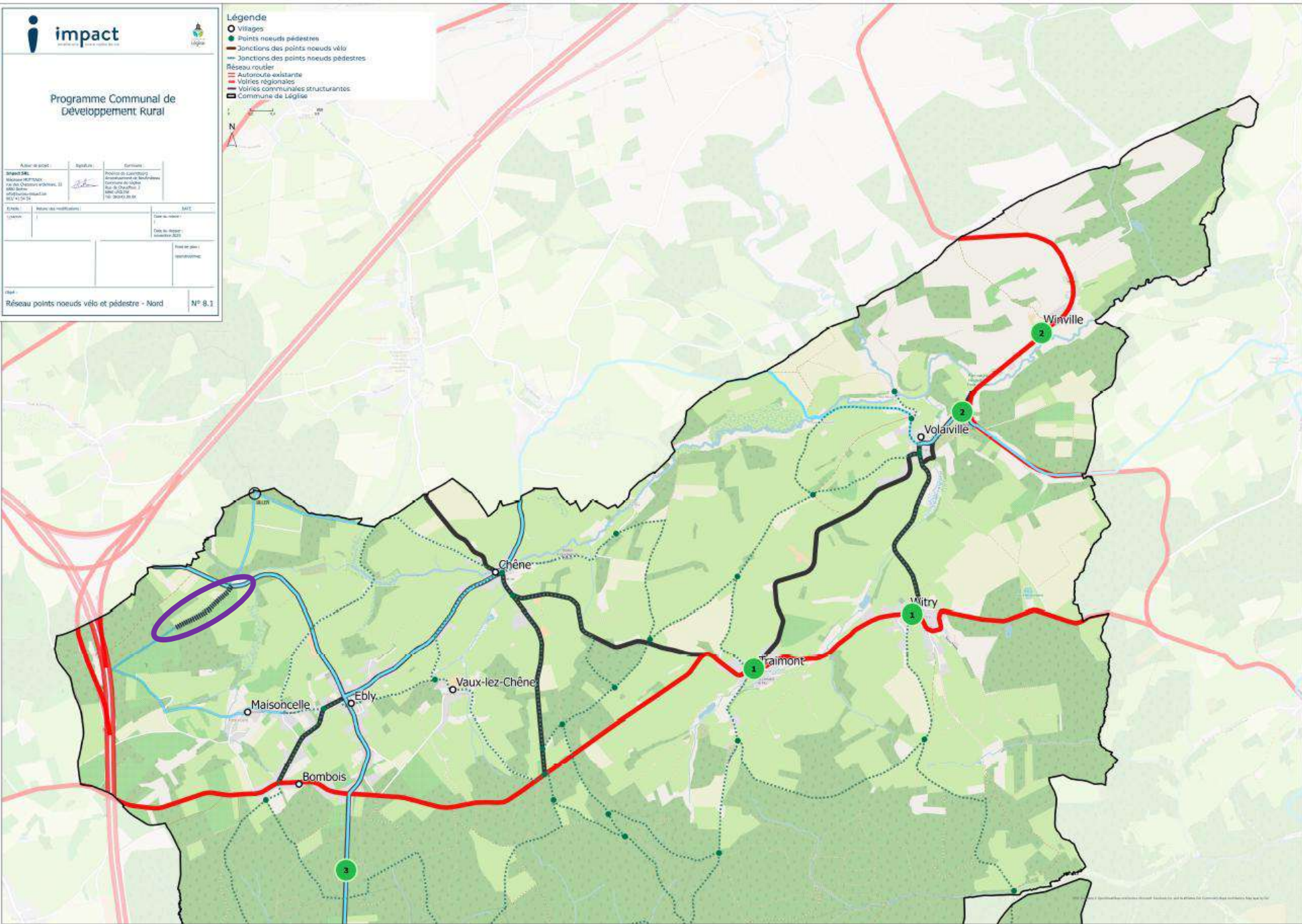
	Localisation (Village, tronçon, ..)	Description de la problématique	Piste de solution ou aménagements potentiels
1	Traimont-Witry	<ul style="list-style-type: none"> * Pas de trottoirs : c'est problématique pour les vélos, encore plus pour les piétons. * Centre d'intérêt : école de Witry. 	<ul style="list-style-type: none"> * Route à 70 kms/h ? * Marquage rouge ?
2	Winville-Volaiville	<ul style="list-style-type: none"> * Pas de trottoirs : c'est un problème mais il y a-t-il beaucoup d'intérêt pour cet axe ? 	<ul style="list-style-type: none"> * Marquage rouge ?
3	Bombois-Wittimont	<ul style="list-style-type: none"> * Vitesse beaucoup trop excessive 	<ul style="list-style-type: none"> * Aménagements pour les vélos * Marquage au sol ? * Partage de voies ?
4	Maisoncelle – éolienne - Beloy	<ul style="list-style-type: none"> * Problème d'ornières (entouré en mauve sur la carte) 	<ul style="list-style-type: none"> * Réaménager ce passage pour qu'il soit accessible plus facilement

Programme Communal de Développement Rural

Auteur de l'étude	Approuvé	Communes
Impact SAS Rue de la République, 11 54000 Nancy 03 83 38 12 34 www.impact-sas.fr		Communes de LORIMONT LORIMONT-VAUX-LEZ-CHENE CHENE Vaux-lez-Chêne WITRY Vaux-lez-Chêne LORIMONT
Échelle	Moins de modifications	DATE
1:50 000		2023
		N° de l'étude
		01/2023
		Fait en plan / numérisation

Réseau points noeuds vélo et piédestre - Nord N° 8.1

- Légende**
- Villages
 - points noeuds piédestres
 - Junctions des points noeuds vélo
 - Junctions des points noeuds piédestres
 - Réseau routier
 - Autoroute existante
 - Voies régionales
 - Voies communales structurantes
 - Commune de Légière





Section Ouest

Les Fossés, Mellier, Assenois, Bernimont, Nivelet, Habaru, Chevaudos, Lavaux, Naleumont

1. Liaison(s) manquante(s) : /
2. Liaisons problématiques :

	Localisation (Village, tronçon, ..)	Description de la problématique	Piste de solution ou aménagements potentiels
1	Mellier : du gîte du Boquillon vers le centre du village	Gîte de grande capacité, beaucoup de touristes marchent sur la route >>> manque de trottoir	* Aménager un trottoir, sécuriser le tronçon pour les usagers faibles
2	Traversée aux Forges de Mellier	Chemin qui traverse la route rapide, en S, mauvaise visibilité	* Marquages + signalétique pour les piétons
3	Mellier Rue des Sports	* Sur la portion allant du foot vers le chemin plus haut, en dehors du village * Route à 90km/h	* Aménagements / marquages
4	Nivelet Rue de la distillerie	* Il manque un trottoir dans la partie qui relie à la rue de Rindchay, les arbres forcent à marcher sur la route * Il manque une liaison vers l'école	* Création de trottoirs * Signalétiques ou marquages pour sécuriser les usagers faibles
5	Nivelet – Rue Pré Saint-Michel	* Doit être réhabilité	* Création d'une liaison de Nivelet vers la rue Pré Saint-Michel
6	N801 Les Fossés – Assenois (foot)	* Jeunes qui rejoignent le terrain de foot d'Assenois doivent marcher le long de la route régional (passage important et vitesse à 90kms/h = sentiment d'insécurité)	* Création d'une bande dédiée aux cyclo-piétons sécurisée * Marquages au sol
7	Traversée de Les Fossés	* Manque d'un passage piéton	* Création d'un passage piétons

8	Entrée de Thibessart	* Du cimetière, vers le centre >>> manque de visibilité	* Réduction de la vitesse * Signalisation
9	Léglise À proximité de la place du marché	* Problème de stationnement sur les trottoirs lors du marché / d'évènements * Les piétons doivent marcher sur la route	* Sensibilisation (papiers sur véhicules) * Création d'un parking en lien avec le projet d'aménagement de la place
9bis	Léglise - Centre	* Centre peu adapté à la mobilité douce	* Mieux aménager le centre pour la mobilité douce
10	Habaru (avant la ferme)	* Mauvaise visibilité * Route étroite * Végétation ... mais c'est une liaison vélo	* Réduire la vitesse * Sensibilisation * Marquages
11	Chemin des malades	* Route trop étroite * Manque de visibilité	
12	Bernimont	* Manque d'entretien	

De manière générale, quand il y a des travaux de voirie :

- Ajouter des marquages au sol
- Réfléchir à des aménagements sécurisés (potelets, miroir, bande dédiée, ...)
- Ajouter de la signalétique

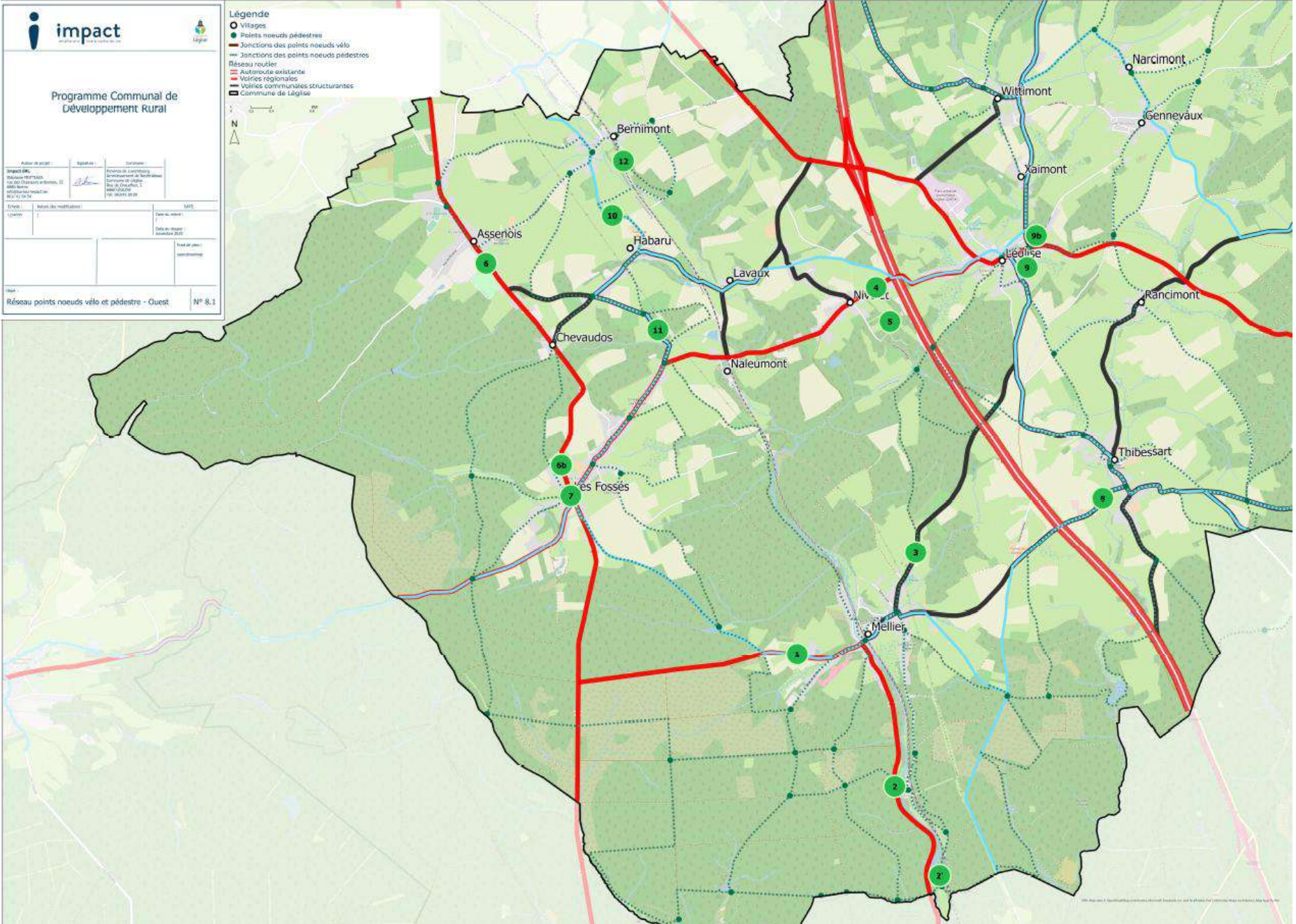
impact
 Programme Communal de Développement Rural

Auteur de projet : impact
 Approuvé par : Mairie de Lédelse
 Date de validité : 2023

Destinataire : Mairie de Lédelse
 Date de dépôt : 2023
 N° : 8.1

Légende

- Villages
- Points noeuds piédestres
- Jonctions des points noeuds vélo
- Jonctions des points noeuds piédestres
- Réseau routier
- Autoroute existante
- Voies régionales
- Voies communales structurantes
- Commune de Lédelse



SUITES

Calendrier des réunions

- Les résultats des GT projets vont permettre à l'auteur de travailler sur les premières fiches projets matériels du PCDR.
- Fin 2025 et début 2026, de nouvelles réunions de CLDR permettront de finaliser l'ensemble des fiches-projets du PCDR .

Rendez-vous le 1^{er} décembre pour la dernière réunion de CLDR de 2025.

Lu. 01/12 20h00 ADM. COM.	CLDR#5 <input type="checkbox"/> Approfondissement des projets des lots 2 et 3
--	---

Pour suivre l'ODR, différents canaux

- Sur le site communal : www.communeleglise.be/pcdr et sur le site dédié www.pcdr-leglise.info
- Dans les bulletins communaux / Toutes-boites
- Sur Facebook (Commune de Léglise & FRW – équipe Semois-Ardenne)

Patrick Lapraille, échevin en charge du Développement Rural, clôture la réunion en remerciant les participants pour leur participation à ce dernier groupe de travail « projets » !



Pour la Fondation Rurale de Wallonie
Alisée LEQUEUX | Clémentine DESCAMPS
Agents de développement

ANNEXE 1

Liste de présences 04/11/2025

Participants (30 – dont 28/48 membres de CLDR)

	NOM	PRÉNOM	Statut	VILLAGE
M.	BALTUS	Nicolas	Citoyen CCATM - CLDR	Behême
Mme.	BARCHON	Valérie	Elue	Behême
Mme.	BERTRAND	Patricia	Citoyen CCATM - CLDR	Vlessart
M.	BODESSON	Jean-Philippe	Citoyen CLDR	Assenois
M.	BREUSKIN	Frank	Citoyen CLDR	Léglise
M.	COLLIN	Julien	Citoyen CLDR	Mellier
M.	CONNIASSELLE	François	Citoyen CLDR	Nivelet
Mme.	de HALLEUX	Lisa	Citoyen CLDR	Nivelet
M.	DE WEERDT	Wouter	Citoyen CLDR	Vlessart
M.	DENIS	François	Citoyen CCATM - CLDR	Léglise
M.	DEREMIENS	Michel	Citoyen CCATM - CLDR	Léglise
Mme.	FOURNY	Laetitia	Citoyenne	Thibessart
M.	FOURNY	Vincent	Elu CLDR	Les Fossés
M.	GELENNE	Alexandre	Citoyen CLDR	Louftémont
Mme.	GILLET-GENIN	Aurélie	Citoyenne CLDR	Mellier
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen	Ebly
M.	GUSTIN	Stéphane	Elu	Wittimont
M.	HANSENNE	Philippe	Citoyen	Gennevaux
Mme.	HOFFMAN	Bernadette	Citoyen CLDR	Vlessart
M.	LAMBERT	Yves	Citoyen CCATM - CLDR	Léglise
M.	LAPRAILLE	Patrick	Elu CLDR	Léglise
Mme.	LEROY	Annie	Citoyenne CLDR	Louftémont
Mme.	MAQUET	Myriam	Citoyenne CLDR	Ebly
M.	MEUNIER	Marc	Citoyen CLDR	Gennevaux
M.	MEURISSE	Aymeric	Citoyen CLDR	Bernimont
Mme/	PAULY	Mélanie	Citoyen CCATM - CLDR	Mellier
M.	POUPIER	Geoffrey	Citoyen CLDR	Vaux-lez-Chêne
M.	ROBERT	Francine	Citoyenne	Gennevaux
M.	SON	Frédéric	Citoyen CLDR	Louftémont

M.	VAN QUOETHEM	Luc	Citoyen CCATM	Rancimont
----	--------------	-----	-----------------	-----------

Invités (6)

Mme.	BUCHET	Laurie	Employée communale Office du Tourisme
Mme.	DESCAMPS	Clémentine	FRW
Mme.	GARAIN	Delphine	Employée communale Mobilité
Mme.	LEQUEUX	Alisée	FRW
Mme.	LOTTEN	Anaïs	Impact
Mme.	PERLEAU	Orphise	Employée communale Urbanisme

Excusés (9/48)

	NOM	PRÉNOM	Statut CLDR	VILLAGE
Mme.	COLLARD	Martine	Elue CLDR	Chêne
Mme.	GERARD	Evelyne	Elu CLDR	Habaru
M.	FLAMAND	Dorian	Citoyen CLDR	Winville
Mme.	LEONARD	Véronique	Elue CLDR	Ebly
M.	GODARD	Sébastien	Citoyen	Ebly
Mme.	HAUTECOURT	Marie-Hélène	Citoyen CLDR	Maisoncelle
Mme.	HOUZE	Nathalie	Citoyenne CLDR	Mellier
Mme.	JEAN	Isabelle	Citoyen CLDR	Mellier
M.	REYER	Donovan	Citoyen CLDR	Mellier

ANNEXE 2 : présentation état des lieux de la mobilité communale



L'ÉGLISE
MOBILITÉ DOUCE

PROJET - TOUS À PIED

- **Pourquoi ?**
 - Interrogations régulières sur les statuts de chemins et sentiers par les promeneurs, chasseurs, propriétaires, organisateurs d'évènements...
- **Complexité :**
 - Situation de droit : Atlas / cadastre / servitudes
 - Situation de fait : Usage / décret voirie / droit à la propriété
- **Recours à un prestataire externe :**
 - temps / expertise / droit / méthodologie

PROJET - TOUS À PIED

- **Objectifs :**

- Cadastre cartographique : statut et usage
- Communication vers les usagers de l'inventaire des petites voiries communales
- Création d'un réseau de cheminement piéton sur la commune de Léglise

CALENDRIER

2021



Marché public

1er semestre
2022



Inventaire de droit
et de terrain

Février 2023



Présentation résultats
au grand public

1er semestre
2023



Concertations DNF
et population

Fin 2023



Mise à jour
d'Openstreet Map

VOLET 1 - LES INVENTAIRES

Phase 1 :

- **Inventaire de droit**

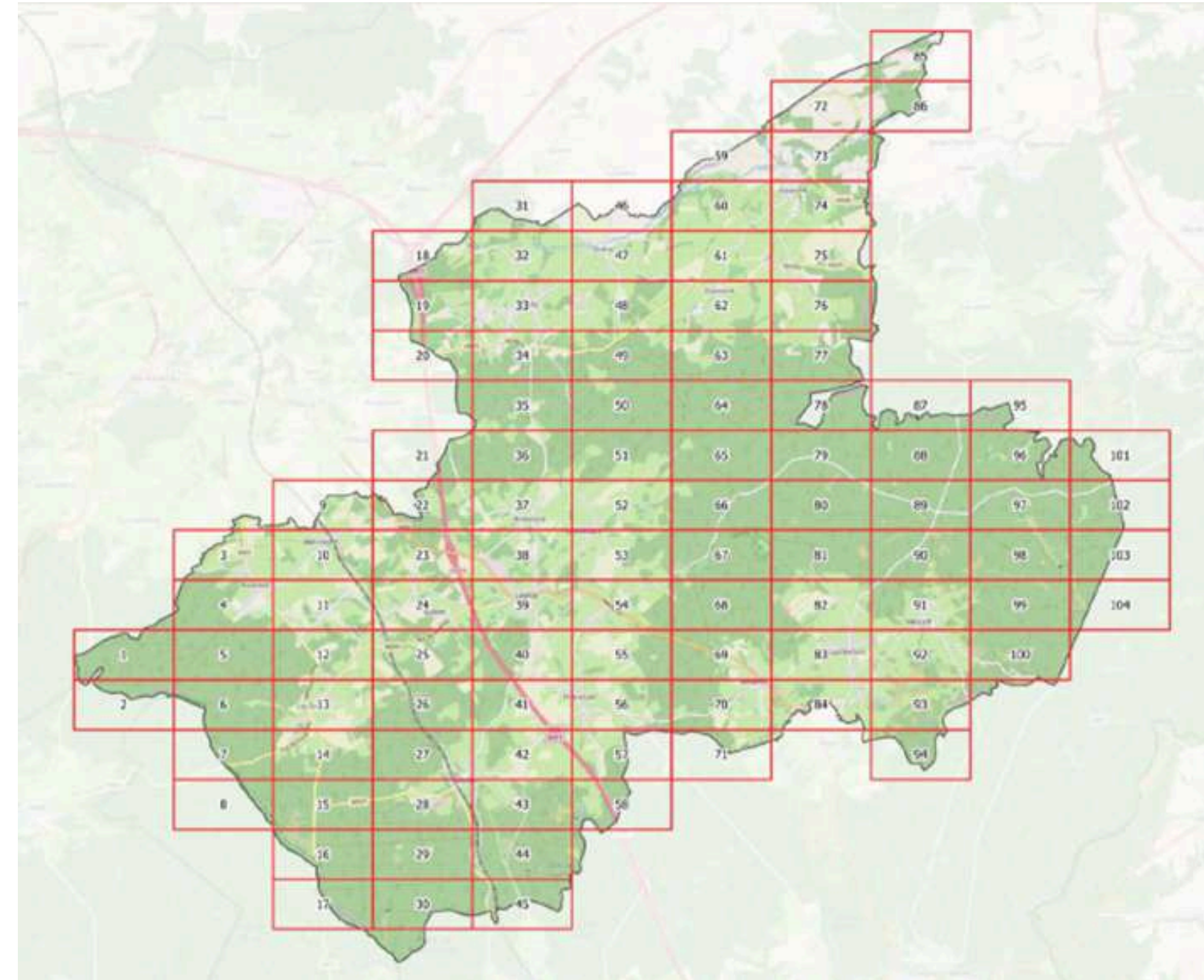
Tous à pied a compilé sur une carte l'ensemble des voiries reprises sur OSM sur le territoire avec les données de l'Atlas et des voiries vicinales (1841), les annexes de l'Atlas, le plan cadastral...

VOLET 1 - LES INVENTAIRES

Phase 2 : Inventaire de terrain

Le territoire de la Commune a été divisé en 104 cadrages qui ont été distribués aux bénévoles.

- **Objectifs :**
 - Vérifier l'accessibilité générale des tronçons (type de revêtement, largeur, possibilité d'accès)
 - Indiquer si il y a des particularités présentes sur les tronçons (intérêt paysager, patrimonial, barrière, ...)












VOLET 1 - LES INVENTAIRES

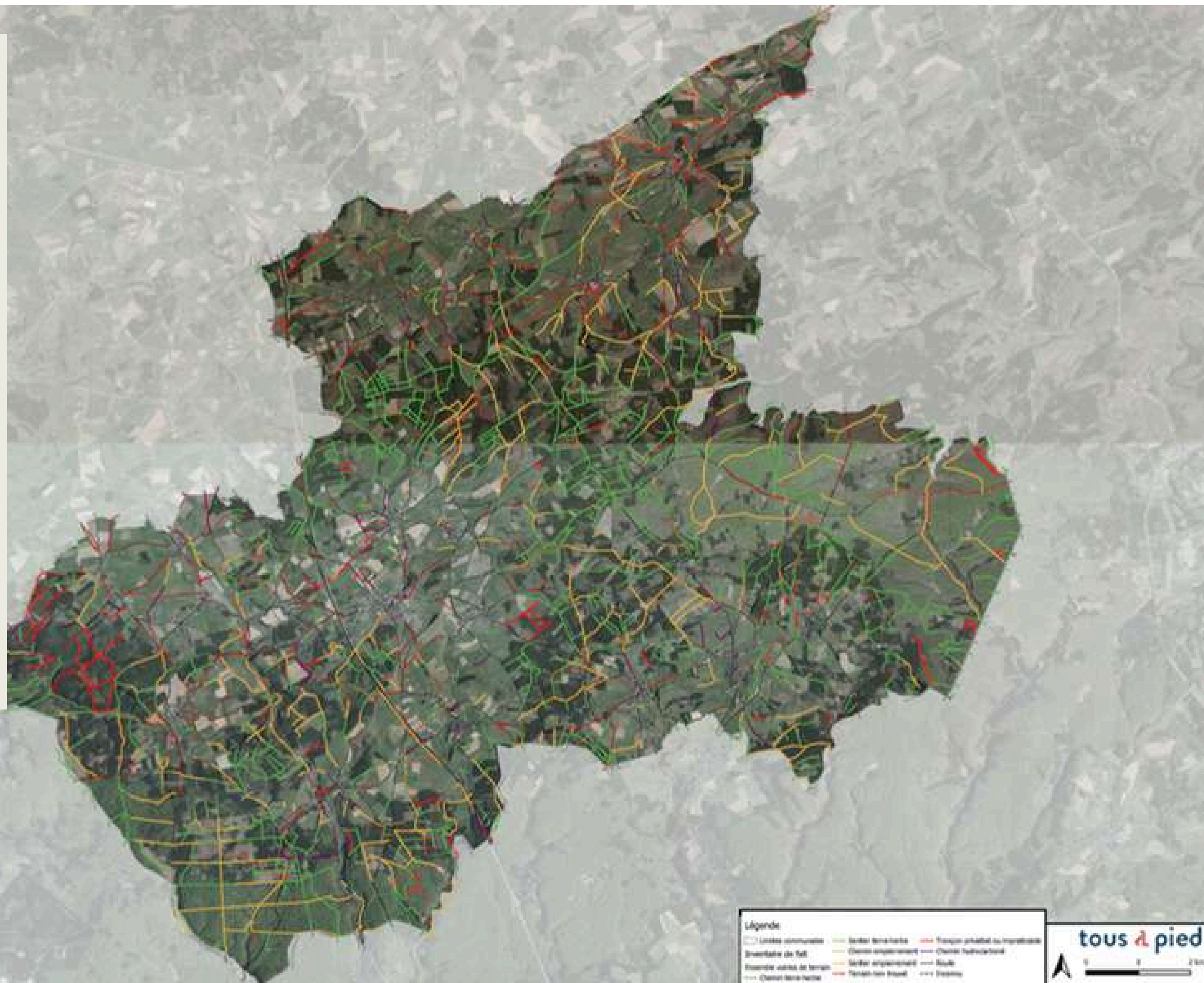
PHASE 2 : INVENTAIRE DE TERRAIN - RÉSULTATS

Km total de voiries inventoriées*

Environ 720 km

Voiries

	(Route)	25 km = 3,4 %
	Chemin hydrocarboné	24,3 km = 3,4 %
	Sentier hydrocarboné	
	Chemin empièrrement	157 km = 21,8 %
	Sentier empièrrement	
	Chemin terre-herbe	342,8 km = 47,5 %
	Sentier terre-herbe	
	Tronçon privatisé / impraticable	34,6 km = 4,8 %
	Terrain non trouvé	138 km = 19,1 %





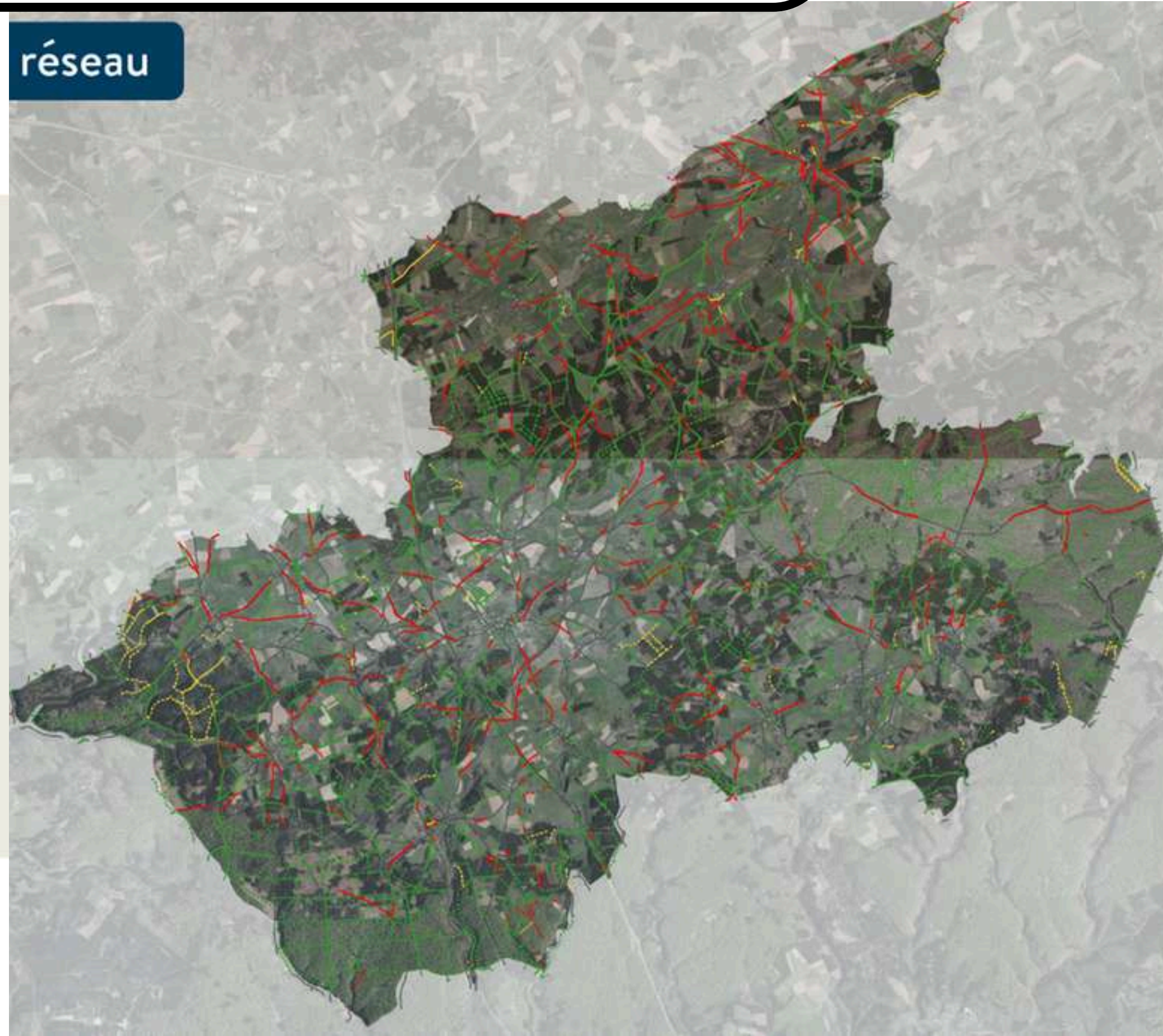
VOLET 1 - LES INVENTAIRES

PHASE 2 : INVENTAIRE DE TERRAIN - ANALYSE

réseau

Tracés

	Praticable et public	214 km = 29,7 %
	Praticable mais non public	323 km = 44,9 %
	Impraticable mais public	8,5 km = 1,2 %
	Impraticable et non public	26 km = 3,6 %
	Non trouvé sur le terrain mais public	129 km = 17,9 %
	Non trouvé sur le terrain et non public	12,5 km = 1,7 %



VOLET 2 - CONCERTATIONS

Phase 1 : Concertations avec les agents DNF

Objectifs :

- Préserver les zones de quiétude
- Identifier les chemins de débordage, les coupes-feux,... qui ne doivent pas être accessibles au public

VOLET 2 - CONCERTATIONS

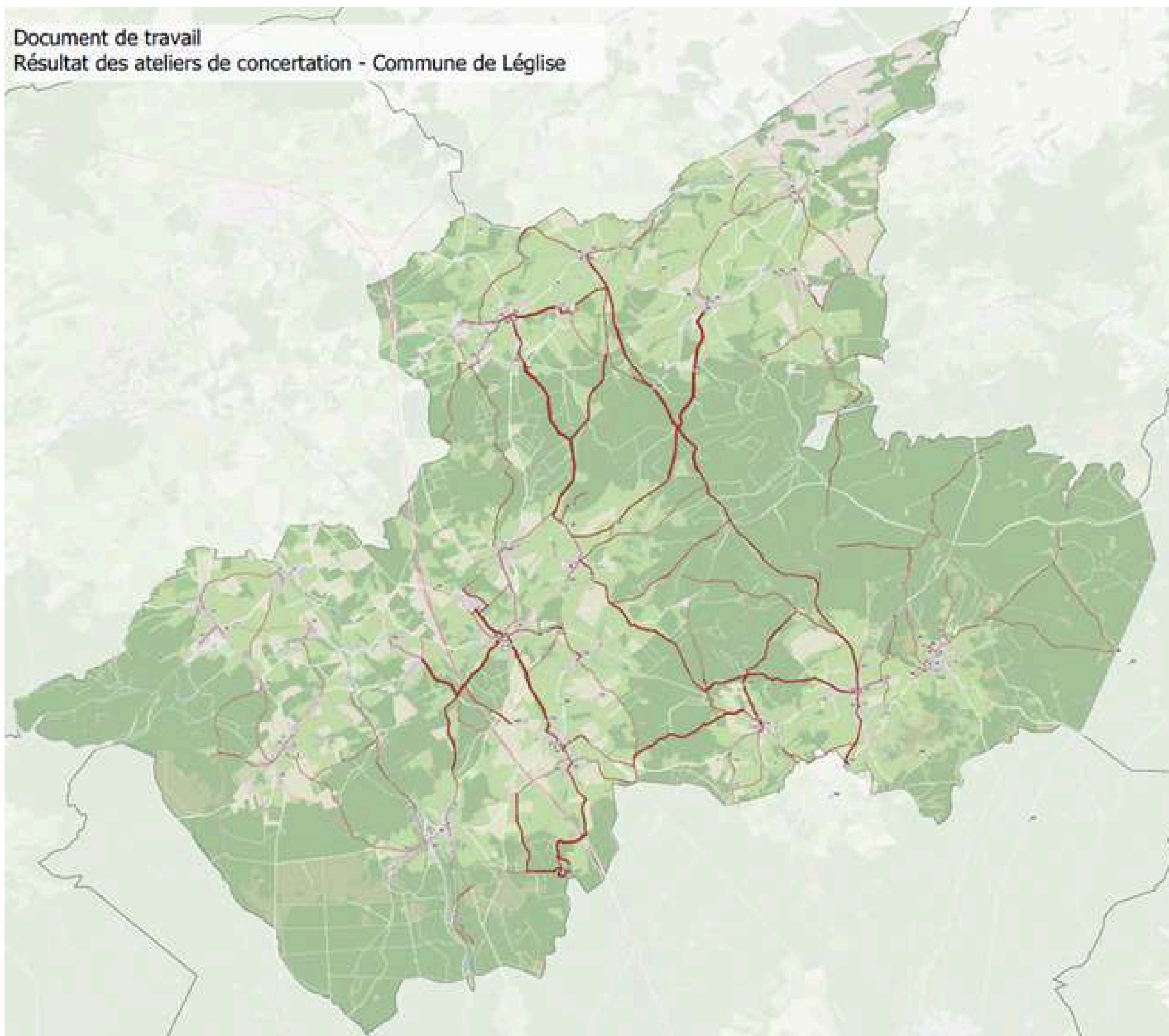
Phase 2 : Concertations citoyennes

Objectifs :

- Définir les pôles principaux et les itinéraires lors d'un travail en sous-groupes
- Mettre en commun les résultats des sous-groupes pour élaborer un réseau de cheminements piétons

VOLET 2 – CONCERTATIONS CITOYENNES – RÉSULTATS

Document de travail
Résultat des ateliers de concertation - Commune de Léglise

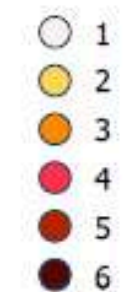


Légende

Pôles mentionnés lors des concertations

Plus un pôle a été mentionné, plus il apparaît foncé sur la carte.
Chaque pôle possède un numéro permettant de consulter le nom proposé dans un tableau fourni en annexe.

Nombre de mentions par pôle



Voiries mentionnées lors des concertations

Plus une voirie a été mentionnée, plus le trait apparaît épais sur la carte.

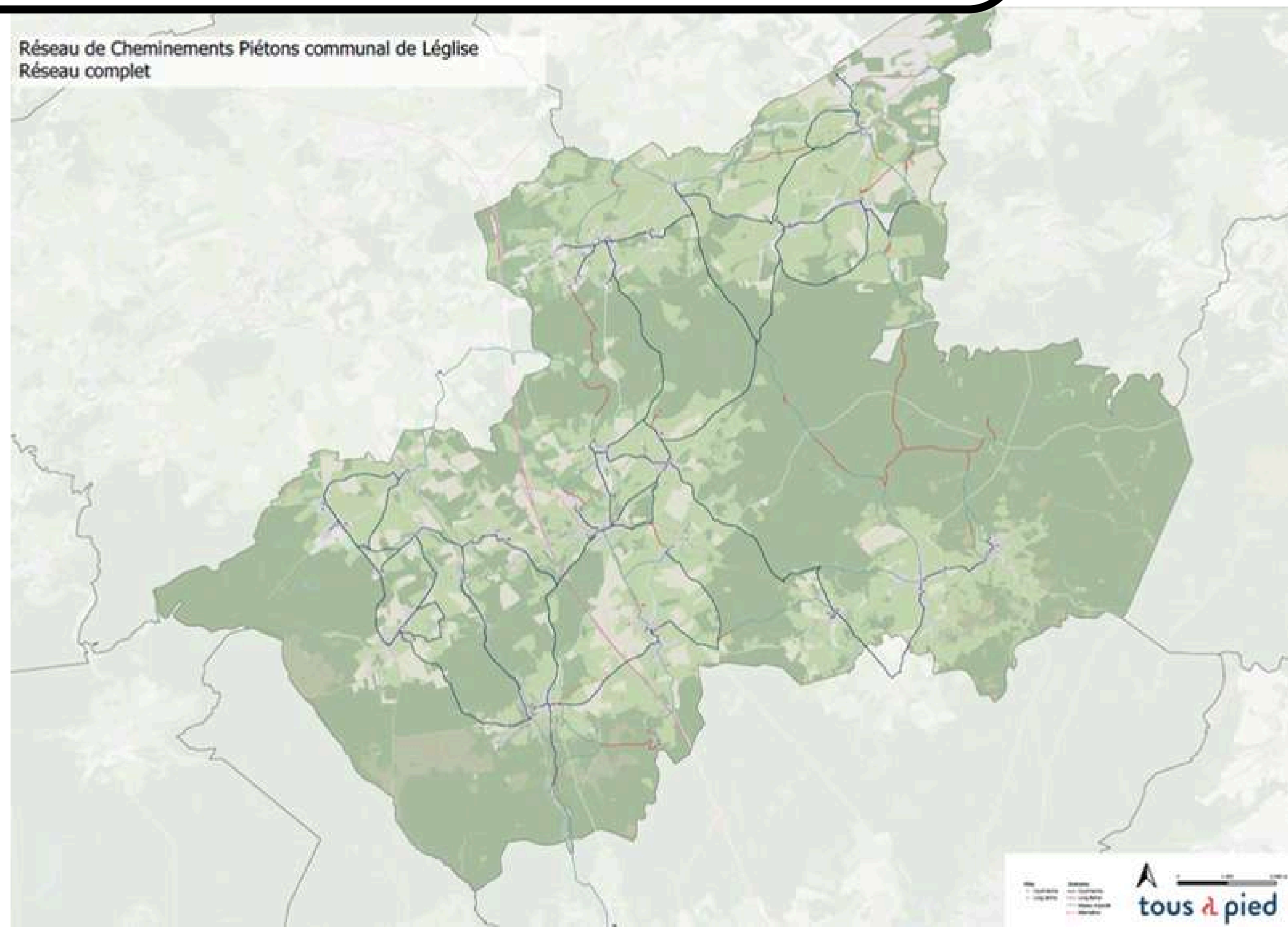
Nombre de mentions par itinéraire



VOLET 2 – CONCERTATIONS CITOYENNES – SYNTHÈSE

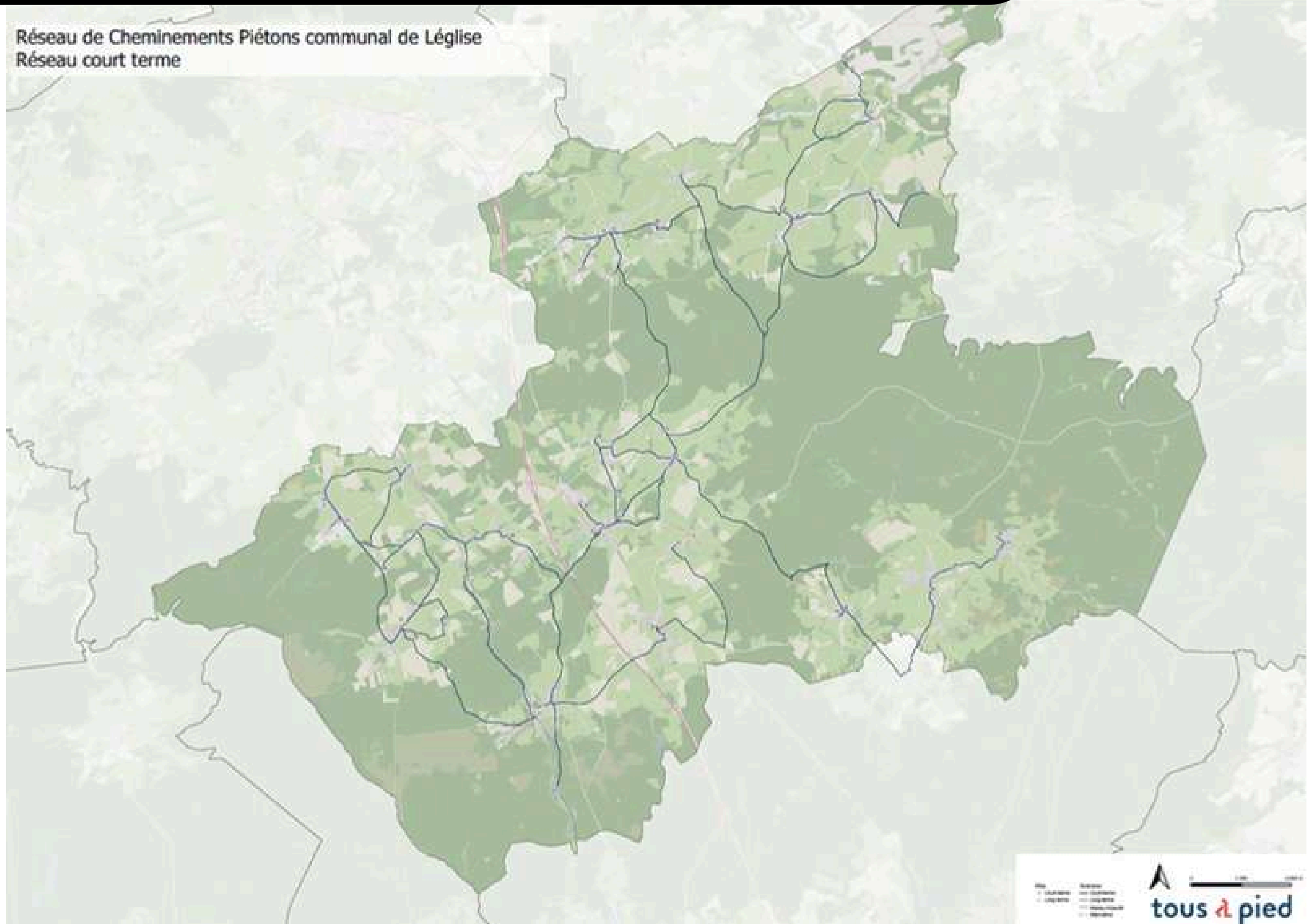
Réseau Complet

Réseau de Cheminements Piétons communal de Léglise
Réseau complet



VOLET 2 – CONCERTATIONS CITOYENNES – SYNTHÈSE

Réseau court terme



VOLET 3 - CONCRÉTISATION



Analyses et réhabilitations ponctuelles



Amélioration du réseau Tarpan (chemins balisés)

VOLET 3 - CONCRÉTISATION

Analyses et réhabilitations ponctuelles

Chemins réouverts :

- Les Fossés (arrière de la Garde-de-Dieu),
- une liaison du côté est du Bois Brûlé,
- un sentier du côté de Chierpay / le Chenet,
- la liaison entre Léglise et Thibessart (entre les routes en béton)
- Gros Bois à Wittimont (direction Bombois)
- caillebottis au Bois Brûlé

VOLET 3 - CONCRÉTISATION

Amélioration du réseau Tarpan (chemins balisés)

- 19 balades balisées
- + sentier de l'épeautre - Assenois
- + balade des 4 saisons - Les Fossés
- + sentier des papillons - Bois Brûlé

Total : +/- 180 km balisés en 1 seul sens

VOLET 3 - CONCRÉTISATION - CALENDRIER

Fin 2023

Mars 2023
Janv 2024

Mars 2024

Avril 2024

"Tous à Pied"

Concertations

**Commissariat Général
au Tourisme**

Adaptations

Concertation DNF

Présentation des résultats et mise à jour d'Openstreet Map (fermeture de voies)

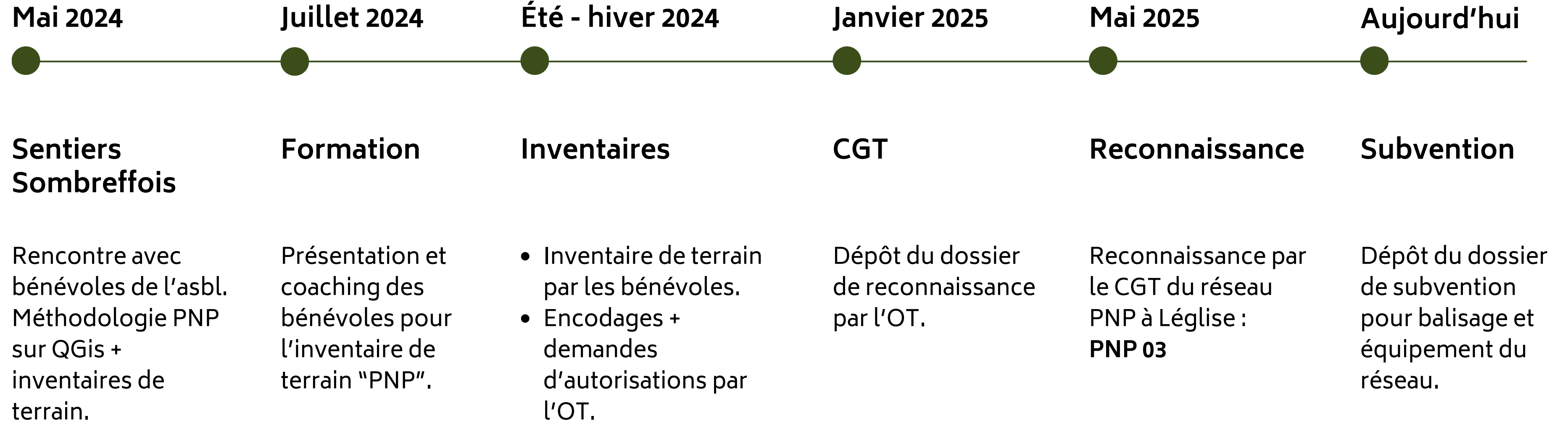
- Rencontres dans les villages ;
- Rencontres avec les parrains et marraines des balades TARPAN

- Présentation des propositions d'améliorations envisagées
- Suggestion du CGT pour un réseau Points Nœuds Pédestre (PNP).

- Suite aux suggestions du CGT → évolution du maillage vers un réseau Points-Nœuds Pédestre (PNP).

Présentation du projet à l'équipe du cantonnement de Habay.

VOLET 3 - CONCRÉTISATION - CALENDRIER



POINTS-NOEUDS PÉDESTRES

Nombreux avantages :

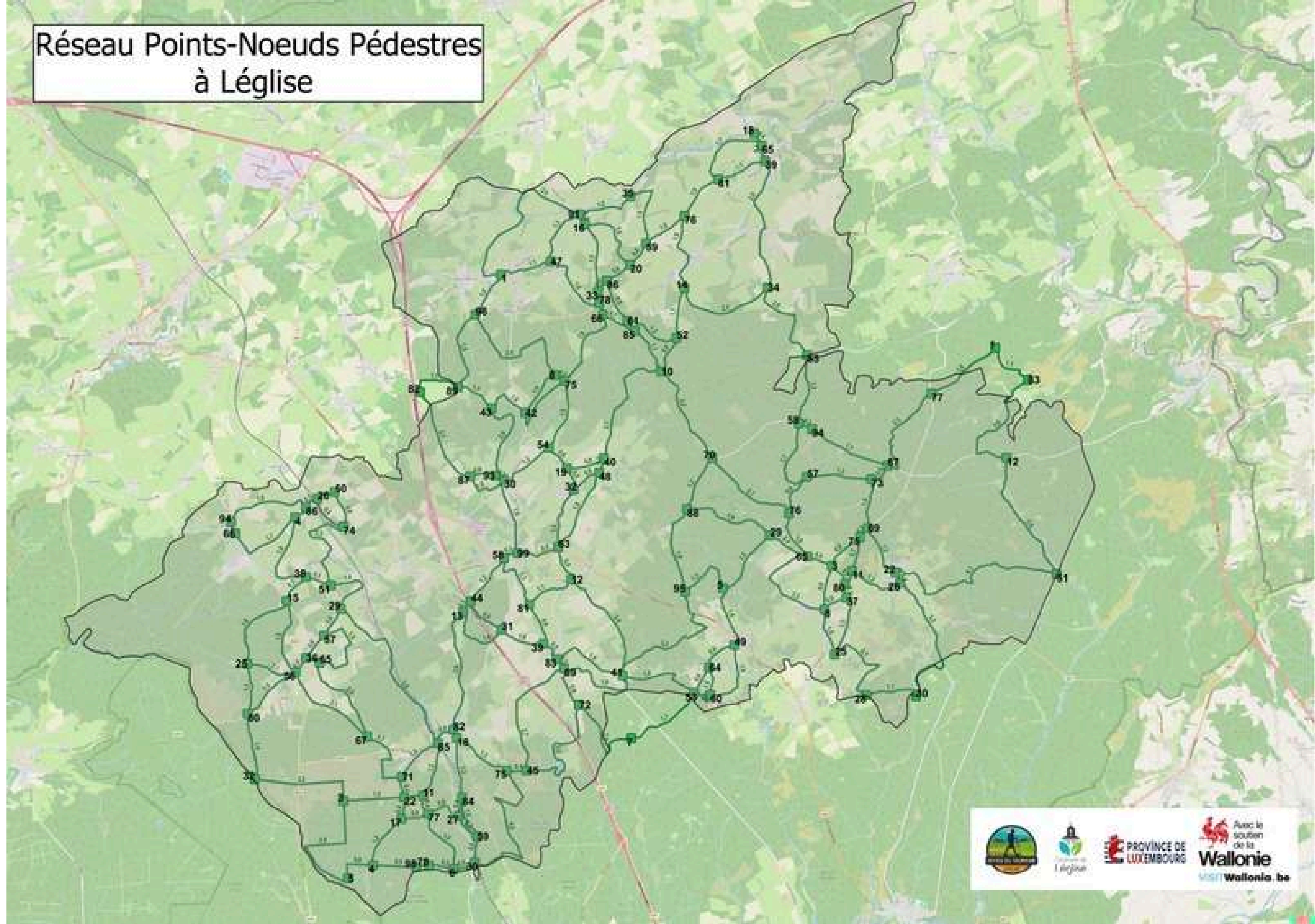
- Innovation en Province de Luxembourg
- Diminution de l'impact visuel
- Meilleure lisibilité
- Randonnées à la carte
- Permet aux habitants de mieux connaître leur territoire
- Entretiens rationalisés
- Valorisation du travail de Tous à Pied --> Liaisons entre les villages et les POI
- Meilleure gestion des fermetures / déviations (chasses, travaux)

Réseau :

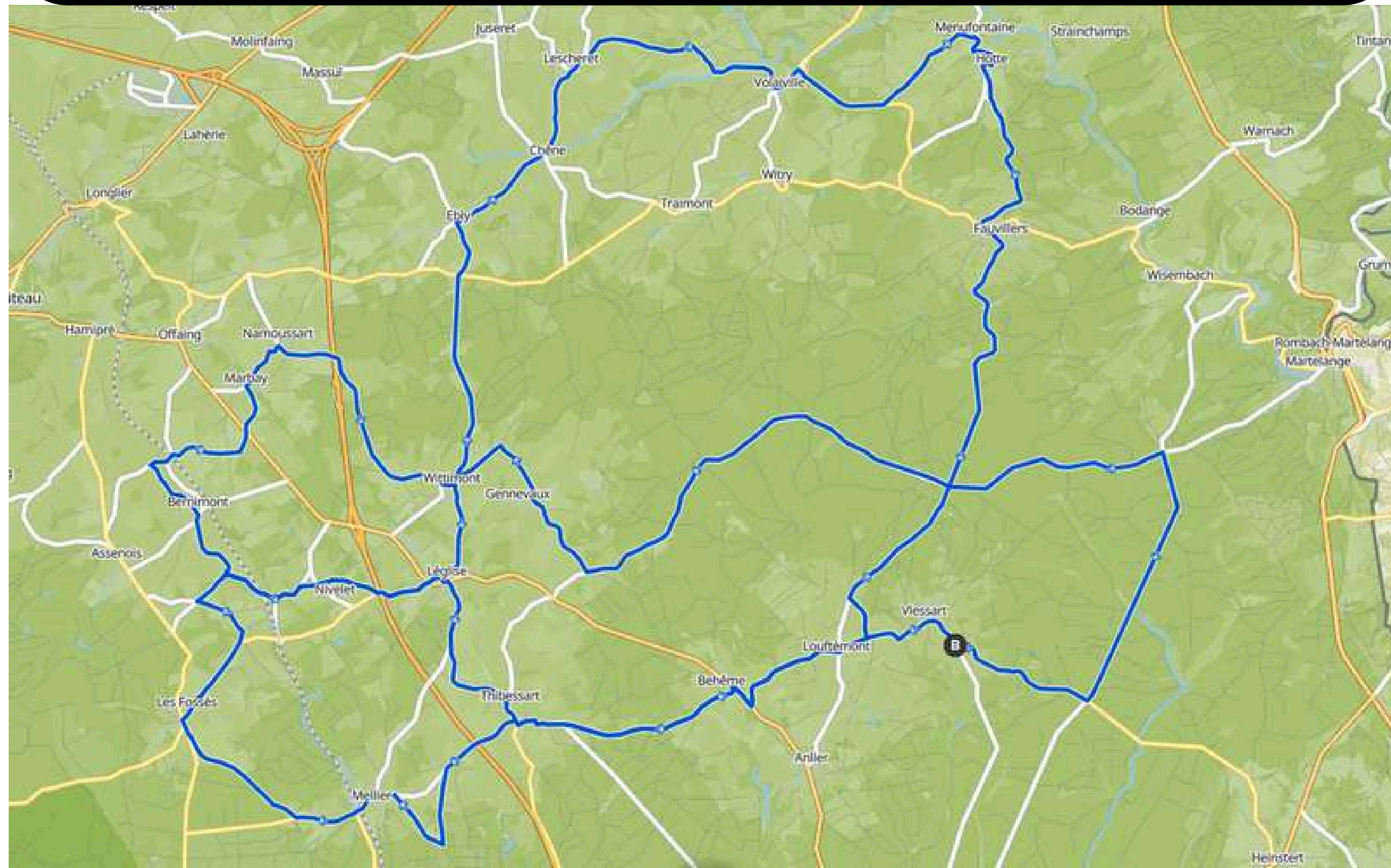
- 124 PNP
- 184 Jonctions
- 225 km balisés dans les 2 sens

- 180 km actuellement en sens unique

Réseau Points-Noeuds Pédestres à Léglise



POINTS-NOEUDS VÉLO





MERCI